

Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - CSN

28 mai 2020

**À tous les employés – UG et US**

Bonjour,

Une autre réunion a eu lieu hier entre la direction de la SCQ et les différents syndicats des 4 casinos. Voici les grandes lignes :

1- L’employeur continue de répondre aux courriels envoyés à [InfoCOVID19@loto-quebec.com](file:///C%3A%5CUsers%5CAdmin%5CDesktop%5CSecr%C3%A9tariat%20-%20SEESCQ%5CTracts%5CTracts%202020%5CInfoCOVID19%40loto-quebec.com). Nous vous invitons toujours à mettre le syndicat en copie (sescq.unitegenerale@videotron.ca) pour toute question à l’employeur au sujet de votre dossier individuel. À ce jour environ 893 courriels lui ont été acheminés (avec un taux de réponses de 96%).

2- Les employés qui avaient des vacances planifiées entre le 16 et le 30 mars 2020 auront un transfert de ces heures dans leur banque de l’année 2020-2021.

3- Les résiduels de vacances (moins d’un quart), de fériés et de maladie de l’année 2019-2020 seront versés sur la paie du 18 juin. Il ne sera pas possible cette année de transférer ce montant dans le RÉER collectif.

4- Comme vous le savez, la Santé publique procède actuellement à un déconfinement progressif pour certains secteurs d’activités. Or, bien que le l’employeur élabore un plan de retour au travail, il n’y a toujours aucune date planifiée pour la réouverture du casino.

Prenez note que dorénavant notre tract hebdomadaire sortira normalement le jeudi, suivant une réunion du comité exécutif de l’UG.

Merci,

**Vos comités exécutifs** – unités générale et sécurité